Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 16 | Avril - mai - juin 2012 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

Extension des infrastructures scolaires de Begnins

L'agrandissement du collège de l'Esplanade n'est certes pas un projet récent puisqu'en septembre 2008 déjà, l'AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade) lançait l'étude qui visait la construction de vingt classes supplémentaires pour le secondaire à Begnins. La réflexion a montré qu'avec HarmoS le besoin de classes supplémentaires étaient moindre à Begnins dans un premier temps. En effet, ce concordat prolonge le cycle primaire jusqu'à la 6ème année et entraîne une répartition différente des élèves entre les classes primaires dans les villages et les classes secondaires du collège à Begnins.

Pourtant l'augmentation du nombre d'écoliers dans les dix communes que regroupe l'Esplanade n'a pas faibli et l'urgence de construire des écoles pour instruire nos chères têtes blondes était et est toujours aussi réelle.

La sortie des classes au collège de l'Esplanade

En avril 2010, le Conseil communal vote un crédit cofinancé par l 'AISE et destiné à lancer un concours d'architecture pour l'extension des infrastructures scolaires primaires et secondaires ainsi que le parascolaire (UAPE) à Begnins. En octobre 2010, le projet est attribué au lauréat du concours, le bureau Widmann Fröhlich. Un des avantages de ce projet est qu'il permet d'être réalisé en plusieurs étapes, sous la forme de quatre bâtiments. La réalisation de la première étape, la construction d'une annexe conçue pour abriter huit classes primaires ou secondaires (selon les besoins de l'enclassement), à l'emplacement de la maison jaune en dessous du collège était, à cette époque, prévue entre le début 2012 et la rentrée 2013.

Le devis du chantier devait être présenté jusqu'à mai 2011 aux différents conseils (Communal de Begnins et Intercommunal de l'AISE) pour voter les crédits de construction. En raison du manque de temps pour constituer un dossier solide, du changement de législature, des finances moins favorables de la (des) commune(s) et d'une période trop courte pour préparer les préavis, la municipalité et l'AISE se sont vu contraintes de reporter le vote des crédits au début de la législature suivante.

Le dossier de l'extension du collège est resté, bien entendu, en haut de la pile. Le projet doit se réaliser en trois étapes, dont la première mentionnée ci-dessus, a été reportée d'une année. Ce qui signifie un début des travaux en 2013 et une fin pour la rentrée 2014. D'ici-là, quatre ou cinq portacabines supplémentaires vont rejoindre ceux déjà installés devant le collège. Dès la rentrée 2014 et dès que le nouveau bâtiment scolaire sera aménagé, une UAPE devrait s'installer provisoirement dans le pavillon de l'école enfantine, en attendant un emménagement définitif dans le bâtiment à construire en deuxième étape sur l'actuelle vigne communale.

Les délais pour la suite des travaux dépendront de trois facteurs : le besoin réel du nombre de classes supplémentaires, l'état des finances des communes et indirectement le plan directeur cantonal qui veut contrôler le développement des communes.

Le financement de la première étape, partagé en principe pour un tiers par l'AISE, permettra à la commune de ne pas dépasser son plafond d'endettement, contrôlé par le canton. L'attente est grande, mais professeurs et élèves peuvent être rassurés et se réjouir de se sentir bientôt à nouveau à l'aise dans leur collège.

Géraldine Chytil

Sommaire

> **Extension des infrastructures scolaires de Begnins** 01

> Chronique culturelle : **«La Guerrière»**

> Dossier commune **La gendarmerie**

> Chronique « Bien-Etre » **Prothésiste ongulaire : un art complet**

> BegArtisan 02

> Chronique du village **Nouvelle direction de la crèche**

> Chronique du village **Abracadatroc : 10 ans de services et de sourires**

> BegBrèves 03

> **Le printemps est de retour… les chenilles processionnaires aussi !**

> Soirée jazz-blues au Margaux

> La RTS à Begnins

> Concert de la fanfare

> Votre agenda 04

Edito

L'annonce de la venue d'une cinquantaine de réfugiés à Begnins a créé bien des remous dans notre village. Il est normal qu'une telle situation suscite de nombreuses interrogations et fasse resurgir des craintes dans une partie de la population. Heureusement réapparaissent aussi la compassion, la solidarité, l'entre-aide, mais également – hélas – l'indifférence.

La multiplicité de ces sentiments ne devrait cependant pas nous faire oublier que, dans de nombreuses régions du monde, les peuples vivent dans des conditions matérielles et morales extrêmement précaires, et que nous devrions peut-être exiger avec beaucoup plus de vigueur que les dirigeants des pays nantis, dont la Suisse, partagent mieux les richesses de notre planète.

En attendant, et pour paraphraser le politicien Michel Roccard, on peut dire que certes Begnins n'a pas pour vocation d'accueillir toute la misère du monde … à condition cependant d'en prendre sa part.

Et recevoir le plus humainement possible cinquante réfugiés me semble un défi largement à la portée de notre village et de ses habitants.

Olivier Bally

Dans ce numéro vous trouverez un encart spécial « Requérants d'asile ».

Nous recevons volontiers vos remarques et vos suggestions par courriel : contact@begnews.ch ou par poste : Begnews, Gd-Rue 3, 1268 Begnins.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet : www.begnews.ch

BegArtisan

Le Rendez-Vous

Patricia et Pierre Weggmüller

A l'œuvre dans son laboratoire de deux heures du matin à midi pour la production et la fabrication, faisant les livraisons et les visites aux principaux clients en fin d'après-midi, organisant et préparant le travail de la nuit entre 18 heures et 20 heures, tel est l'horaire démentiel de travail de Pierre Weggmüller, alors que sa femme Patricia est présente pour sa part tous les jours dans leur magasin. Pas étonnant, par conséquent, qu'il soit difficile de les rencontrer tous les deux ensemble, et ainsi d'apprendre qu'ils sont établis à Gland depuis vingt-deux ans et qu'ils gèrent depuis le 7 mars 2011 la boulangerie / tea-room «Le Rendez-Vous» à Begnins. Après cette première année d'exploitation, ils remercient chaleureusement les habitants de Begnins et de la région ainsi que les commerçants de la Grand'Rue pour leur accueil très encourageant.

Pierre Weggmüller a suivi sa formation de boulanger-pâtissier-confiseur dans le Nord vaudois; quant à Patricia, elle a abandonné sa profession d'employée postale pour prendre en charge la gestion des boutiques. Tous deux sont véritablement passionnés par leur travail et actuellement s'y consacrent entièrement, sept jours sur sept.

Toutefois, étant donné que dimanche est le jour où la clientèle est nettement moindre, statistiquement parlant, madame et monsieur Weggmüller se posent la question de l'opportunité de maintenir l'ouverture du «Rendez-Vous» ce jour-là et dans ce cas d'envisager ouvrir leur commerce le lundi. C'est pourquoi ils se proposent, ces prochains temps, d'écouter attentivement les désirs et les suggestions des Begninois avant de prendre une décision définitive.

En attendant, nous avons la chance de disposer au village d'un coin agréable pour fixer nos rendez-vous, du mardi au vendredi de 6 h. 30 à 18 h. 30, le samedi de 7 h. à 14 h. et le dimanche de 7 h. 30 à 13 heures.

Olivier Bally

Chronique culturelle

«La Guerrière» de S. Ilona H.

La Begninoise S. Ilona Horwath, connue dans le cadre de ses activités au sein de la *Compagnie Hercule Savinien* (co-fondatrice, metteuse en scène et auteure d'une pièce) a édité son premier roman. Son récit est proche de l'*heroic fantasy*, un genre littéraire teinté de légendes et d'aventures fantastiques.

Bien que l'intrigue se déroule en 2385, l'auteure a placé les personnages de son roman dans un décor austère et moyenâgeux. C'est un avenir très sombre qu'elle a imaginé: la moitié de la population mondiale a été décimée par un raz-de-marée, et parce que la pollution a été désignée coupable du désastre, le pétrole a été aboli par les rescapés. Une société s'est reconstruite autour de la Mer du Milieu (Méditerranée) basée sur un système de castes aux valeurs arbitraires telles que la beauté. Iridium, pays du sud établi à Tunis, domine toute la contrée. Au nord, dans un pays nommé Suraya, les Keltois résistent aux colonisateurs. A l'est, les Prêtres de Petra préparent l'arrivée d'un libérateur capable de ramener la justice autour de la Mer du Milieu. La recherche de l'élu parmi de nombreux candidats beaux ou laids provenant de toutes contrées est racontée sous la forme d'un périple riche en suspense. Les intrigues politiques et familiales sont nombreuses et pimentent ce récit où les femmes tiennent les rôles principaux et sont porteuses d'espoir. Ce premier livre, à la lecture divertissante et à la trame originale, est publié à compte d'auteur aux éditions Lulu et peut être acheté pour 18.30 £ par l'intermédiaire du site *http//www.lulu.com/spotlight/ilona8*.

Géraldine Chytil

Dossier commune

La gendarmerie

Suite à la réorganisation de la gendarmerie vaudoise, la commune de Begnins dépend du poste de gendarmerie de Gland, sis à la Route du Jura 8.

Les horaires d'ouverture des guichets sont:
Lundi, mardi, mercredi, vendredi:
7 h. 30 – 11 h. 30 & 15 h. 00 – 17 h. 00
Jeudi: 7 h. 30 – 11 h. 30 & 16 h. 00 – 18 h. 00
Samedi, dimanche et jours fériés: fermé

Le poste est atteignable téléphoniquement du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 12 h. 00 et de 13 h. 00 à 17 h. 00 au 022 557 59 21. En dehors de ces heures, les appels téléphoniques sont déviés sur le centre d'intervention régional à Bursins.
Il peut aussi être convenu d'un rendez-vous hors des heures d'ouverture du guichet pour l'enregistrement d'une plainte, l'établissement d'un constat, d'une attestation, ou pour donner suite à une convocation.

Olivier Bally

Chronique «Bien-être»

Prothésiste ongulaire: un art complet

Moi qui n'ai jamais rien fait d'autre à mes ongles que de les couper court et de les limer, voilà que j'ai rendez-vous cet après-midi, chez Tatiana Mits Porchet, prothésiste ongulaire à Begnins!

Je suis accueillie très chaleureusement par Tatiana qui, en voyant mes ongles, me propose immédiatement un petit soin au vernis transparent pour essayer de les sauver... Comme je dois écrire et prendre des photos, ce sera peut-être pour une autre fois.

Tatiana vient d'Ukraine, et sa façon de rouler les «r» ne le dément pas. Arrivée en Suisse en 1997 avec deux copines, elle commence par faire un stage intensif de français à l'école Lémania et son professeur, M. Porchet, deviendra son mari quelques années plus tard.

C'est en compagnie de son mari qu'elle fera également quelques tournées avec le cirque Stellina. Jonglage, ballon, ruban, mimes, rien ne lui fait peur, puisqu'elle n'est rien moins qu'ancienne championne ukrainienne de gymnastique rythmique!

C'est son mari qui la poussera, plus tard, à faire l'école de prothésiste ongulaire de Montreux, reconnue internationalement.

Pour elle, il est important d'être toujours soignés, bien coiffés, bien dans son corps jusqu'au bout des ongles. Elle m'explique avec passion toute la technique de la prothèse ongulaire, ou stylisme des ongles, tous les matériaux, les vernis, les pinceaux, les couleurs. Je suis épatée par ses connaissances et cache mes mains sous la table.

Spécialiste de la mise en beauté et de l'entretien des ongles des mains et des pieds, Tatiana sait également «réparer» des ongles cassés, rongés, mycosés, etc. Quelques hommes font aussi partie de sa clientèle pour recevoir des soins de pédicure.

Elle aime donner du temps aux gens, boire un petit café, fumer une cigarette et évite généralement de prendre ses clients à la chaîne, même si son agenda, qu'elle me montre, est plutôt bien rempli!

Tatiana exerce chez elle, dans une petite pièce fort confortable et moelleuse. Elle ne fait pas de publicité, n'en n'ayant pas besoin, mais vous trouve toujours une place au 022 366 02 62.

Aline Turin

Tatiana Mits Porchet

Chronique du village

Les Colinets, déjà 7 ans et une nouvelle directrice

Nadine Dubois, la nouvelle directrice de la crèche «Les Colinets»

C'est le 1er février 2012 que Nadine Dubois a repris la direction de la crèche *Les Colinets*. Domiciliée à Cottens, madame Dubois, qui va bientôt compléter en cours d'emploi sa formation de directrice, a été conquise par les locaux, qu'elle trouve lumineux et chaleureux. Aujourd'hui, le personnel se compose de huit éducatrices travaillant souvent à temps partiel, d'une stagiaire et de deux apprenties. Selon la nouvelle directrice, toutes ces personnes forment une équipe digne de confiance, solide, motivée, ouverte et accueillante pour les enfants et les parents.

Actuellement, la crèche reçoit 42 enfants, et si la nurserie est complète, il reste quelques petits trous disponibles pour les plus grands. Les Colinets font partie du *Réseau des Toblerones*, association qui regroupe les crèches et les lieux d'accueil des enfants de la région. C'est le SPJ (Service de la Protection de la Jeunesse) qui assume le rôle d'organe de surveillance.

Nadine Dubois apprécie particulièrement le soutien et la collaboration apportés par les membres du conseil de fondation de la crèche, et madame Dupont, présidente du comité, confirme que la directrice et les éducatrices des *Colinets* peuvent compter sur leur appui et leur totale confiance.

Si les éducatrices considèrent que, pour les enfants, sept ans est l'âge de raison, sept ans ne sont certainement qu'une étape dans la vie, que nous souhaitons encore longue et prospère, de la crèche des Colinets.

Signalons que, comme chaque année, les enfants et les éducatrices de la crèche participeront au cortège de la fête de mai le 29 avril prochain.

Olivier Bally

Chronique du village

Abracadatroc: une décennie de services et de sourires

Mara Francescato, Marinette Stähly et Maria Ribo

Il y a tout juste dix ans, une idée trottait dans la tête de Marinette Stähly: trouver une occupation qui remplisse ses heures libres et qui soit utile aux gens du village. Un tea-room? une crêperie? et pourquoi pas un troc d'habits?

Après s'être renseignée auprès de la Commune, elle se voit proposer l'ancien stand de tir comme local. Tout y est à faire: poser des fenêtres, isoler le plafond, rafraîchir les peintures, refaire le sol, installer un chauffage, etc. La Commune paie les travaux, et Félix Jaquet travaille bénévolement à la pose de la moquette.

Avec deux autres dames, Mara Francescato et Catherine Gageiro – remplacée quelques mois plus tard par Maria Ribo – Marinette trouve tout le matériel nécessaire (étagères, comptoir, standers, etc.) dans une vente aux enchères. Les trois amies paient tout de leur poche.

Depuis dix ans, Abracadatroc – qui cherche d'ailleurs un nouveau nom – rend service à bien des gens. Le concept est simple: vous avez des habits encore en très bon état que vous ne désirez plus porter ou qui ne sont plus de la bonne taille? Plutôt que de les jeter, vous les confiez au Troc, qui se charge de les vendre pour vous. Et dans l'autre sens: par souci d'écologie ou d'économie, ou si, comme moi, vous n'aimez guère faire du shopping, cette structure offre une solution idéale autant pour les enfants, pour les dames que pour les messieurs. Le petit pourcentage ajouté au prix des ventes sert à entretenir les locaux et à acheter du nouveau matériel.

Marinette, Mara et Maria me racontent quelques anecdotes: dans la toute première semaine d'ouverture, elles ont trouvé les vitres cassées; une autre fois, en 2009, des cambrioleurs ont pénétré par le toit, volé la caisse, tout cassé et tout vidé, emportant de surcroît les habits pour hommes…; elles aiment aussi à me dire combien les gens qui viennent pour la première fois sont étonnés par le rangement ainsi que par la qualité et la modernité des produits vendus, à tel point qu'on leur demande parfois si on trouve tel pantalon ou telle blouse dans une autre taille, voire quand arrivera la prochaine collection!

Le seul petit regret qu'elles pourraient émettre est qu'elles ne voient que trop peu de clients de Begnins… A bon entendeur!

Encore une petite précision: grâce à un tournus effectué par ces trois dames, le Troc est ouvert tous les jours, même le samedi matin!

Aline Turin

Un grand choix de vêtements chez Abracadatroc

BegBrèves

Patrimoine Vaudois

En juillet 2008, la Suisse a ratifié la convention de l'UNESCO concernant le patrimoine culturel immatériel. Il faut comprendre par là «les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants».

Les autorités fédérales ont donc chargé les cantons d'établir l'inventaire de nos traditions encore vivantes. Il est intéressant de noter que, parmi les septante traditions vaudoises retenues, figure **la fête de mai de Begnins**.

Il est possible de trouver tous les détails en naviguant sur le site *www.patrimoine.vd.ch/patrimoine-immateriel* et, à partir de là, cliquer sur les liens «pratiques-sociales» puis «belle-saison» et enfin «fête-de-mai».

Nouveau à Begnins:

Un repas à plusieurs a plus de saveur! Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de tables conviviales, organisées par des bénévoles, pour 15 francs tout compris. Marlise et Heinz Strauss vous accueillent chez eux, au chemin du Sidan 5, une fois par mois, à midi, le jeudi, si vous êtes retraités ou au bénéfice de l'AI. Téléphonez 48 heures à l'avance au 022 366 39 77.

Avis aux amateurs: il reste encore de la place le 24 mai et le 21 juin.

Kermesse et Fête de Mai auront lieu le dimanche 29 avril. Au programme: cérémonie religieuse, musique en fanfare, présentation du roi et de la reine et toute leur cour, repas en bonne compagnie, saucisses, crêpes, cortège sur le thème de la savane, concours de déguisements, lâcher de ballons et autres réjouissances tout au long de la journée. Venez nombreux!

Don du sang: une collecte de sang aura lieu le 27 juin à la salle communale de Gland, de 13 h. 30 à 19 h. 15. Informations sur le site: *www.mavietonsang.ch*

Le printemps est de retour… les chenilles processionnaires aussi!

La chenille du pin est la larve d'un papillon nocturne (Thaumetopoea processionea) qui quitte le sol en août, s'accouple et pond des œufs à l'extrémité des branches de pins. Les chenilles sortent des œufs et vivent en groupe dans leur pelote blanchâtre faite de déjections et de poils urticants. C'est pour cette raison qu'il est déjà dangereux de se tenir sous un arbre avec des cocons car les poils peuvent se détacher et atteindre les personnes. Chaque année, de nombreux patients consultent en urgence suite au contact avec le venin libéré par les poils urticants qui s'accrochent à la peau par des petits crochets. Le venin provoque de très fortes démangeaisons et parfois même des nécroses. Ainsi, les chiens peuvent avoir des nécroses de la langue et même mourir après l'ingestion d'une seule chenille. Sur la peau, on observe le plus souvent des rougeurs, de l'urticaire et des démangeaisons insupportables. Dans les yeux, des conjonctivites, aggravées par le frottement, surtout chez les enfants. L'ingestion de poils peut irriter l'intérieur de la bouche et on décrit parfois des difficultés respiratoires, voire de l'asthme par inhalation.
La prévention consiste dans l'enlèvement précoce (avant mi-février) et la destruction par le feu des cocons. A ce moment, les chenilles ne sont pas encore recouvertes de poils urticants et donc inoffensives. Durant le printemps (mars à juin), il faut empêcher les enfants de jouer à proximité d'arbres infestés, ne pas toucher les chenilles à main nue mais avec des gants, si possible porter des lunettes lorsqu'on manipule les cocons, les introduire dans un sac poubelle et les brûler ou les confier aux employés communaux. En cas de contact, laver abondamment la peau à l'eau savonneuse ou les yeux à l'eau courante, sans frotter, et consulter si les lésions sont sévères, ce qui est presque toujours le cas pour les yeux.
Dans le canton de Vaud, la loi prévoit la destruction des nids de chenilles processionnaires, véritable fléau de nos espaces verts (arrêté du 7 décembre 2005). Les communes s'occupent des endroits publics et se chargent d'informer la population des risques encourus par le contact avec les poils urticants des chenilles lorsqu'elles quittent les nids en mars-avril et forment des colonnes dans le gazon, les chemins et les routes. Les privés sont responsables des jardins. Les contrevenants sont passibles d'amende jusqu'à mille francs.
En conclusion, la présence de chenilles processionnaires aux abords de nos maisons représente un réel danger surtout pour les petits enfants, les personnes allergiques et les chiens. Il est donc de notre devoir de détruire chaque nid et il n'est pas trop tard en cette fin du mois d'avril.

Chenilles en procession sur un tronc

Nid de chenilles processionnaires

Migration de chenilles procéssionnaires

Photos: wikipedia, blog-dazu@pot.com, www.ecopiege.com

Docteur Michel Claeys, Begnins, allergologue

Votre agenda

Avril	
26	Age d'Or: Repas offert par la commune aux aînés de Begnins
29	Kermesse et Fête de Mai
Mai	
2	Assemblée générale des Paysannes Vaudoises
6	Age d'Or: marche d'une journée
12-27	Artnet: Valérie Crausaz. Vernissage au ch. du Stand 6, le 12, de 16h. à 19h.
16	Disco de la Jeunesse
16.5 - 1.7	Entre lac et lumière, aquarelles indiennes. Vernissage le 16.5, dès 17h.
18	Tiré à la corde avec la Jeunesse à la cabane forestière
23	Age d'Or: sortie de printemps
27	Margaux: soirée Bechet. Swiss Trip et T. Winteler
Juin	
6	Age d'Or: marche d'une journée
27	Don du sang à Gland
28	Age d'Or: marche d'une journée

Concert de la fanfare

Les 10 et 11 mars, la fanfare La Lyre s'est parée de paillettes et de bonne humeur à l'occasion de son concert annuel à la salle de Fleuri.

La RTS à Begnins

Le 19 mars, l'émission *La puce à l'oreille* de la RTS a pris ses quartiers pour une soirée dans le café du Margaux. Ici, Iris Jimenez, l'animatrice de l'émission..

Soirée jazz-blues au Margaux

Le 3 février, la cave du Margaux a accueilli la chanteuse genevoise Séverine Vaena et son groupe dans un répertoire jazzy et blues..

Begnews.ch, le trimestriel du village · Equipe de rédaction: Géraldine Chytil, Aline Turin et Olivier Bally · Collaborateurs: Robin Chytil et Denis Lefebvre
E-mail: contact@begnews.ch · Adresse postale: Grand'Rue 3 · Internet: www.begnews.ch · Création et impression: www.bsrimprimeurs.ch

Pourquoi des requérants à Begnins ?

Dans notre pays, l'accueil des réfugiés fait partie des quatre ou cinq sujets les plus souvent cités parmi ceux préoccupant le plus les Suisses. La venue de cinquante requérants dans l'abri PC de Begnins amène logiquement à se poser de nombreuses questions.

En Suisse, c'est le Département Fédéral de Justice et Police, au travers de l'Office fédéral des migrations (ODR), qui traite toutes les questions relevant du droit des étrangers et du droit d'asile. D'entente avec le DFAE (Département Fédéral des Affaires Etrangères), l'ODR prépare aussi des accords internationaux relatifs à la réadmission, dans leur pays d'origine, des requérants déboutés. Les requérants doivent suivre une procédure de demande d'asile, et c'est donc l'ODR qui décide de l'octroi ou du rejet de l'asile. Tout dernièrement, l'ODM a pris de nouvelles dispositions, qui fixent trois priorités à son action : 1° traiter avant tout les demandes d'asiles manifestement infondées; 2° créer davantage de centres fédéraux pour ne transmettre aux cantons que les requérants censés rester à moyen ou à long terme; 3° créer septante postes supplémentaires pour accélérer les diverses procédures. En outre, les cas des migrants qui ont déjà déposé une demande dans un pays européen et qui reviennent plusieurs fois en Suisse ne seront plus traités. Les requérants seront informés que leur cas a été examiné précédemment et qu'ils doivent quitter le pays.

L'ODR répartit les requérants dans les cantons. En ce qui concerne Vaud, c'est l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants) qui a pour mission de les héberger, les encadrer et les assister. Pour assumer cette tâche, l'EVAM emploie environ trois-cents personnes et son budget pour 2012 s'élève à 115,6 millions.

L'accueil des requérants se déroule en deux temps. Une première phase de six mois se passe en foyer, avec un fort encadrement, et une seconde, de durée variable en fonction de la longueur de la procédure, se déroule soit en foyer soit en appartement. A la fin de la procédure d'asile, le requérant soit obtient le statut de réfugié et bénéficie d'un permis B soit est débouté et doit quitter le pays de façon volontaire ou non, en admettant que la situation politique et humanitaire le permette.

En décembre 2011, l'EVAM s'occupait de 4669 migrants, et les demandes sont encore en forte augmentation (+ 45% en 2011 par rapport à 2010*). C'est pour faire face à cette recrudescence que l'EVAM s'est vu contraint d'ouvrir cinq abris de protection civile, dont celui de Begnins.

Se basant sur l'expérience globalement positive d'un premier séjour de réfugiés à Begnins en 2002, les autorités communales ont préféré collaborer avec le canton plutôt que de mettre les pieds contre le mur et de se voir imposer la venue des requérants par réquisition. Une convention renouvelable d'un an a été signée entre la commune et le canton. L'abri PC a donc été aménagé afin de recevoir au mieux ces cinquante hommes célibataires âgés de vingt à trente ans provenant majoritairement de Tunisie, du Nigéria, de Macédoine et d'Erythrée. La plupart d'entre eux sont en attente d'un renvoi dans leur pays d'origine où dans le pays européen par lequel ils sont arrivés, surtout la Grèce ou l'Italie.

Tirant les enseignements de l'échec de la situation nyonnaise, l'EVAM a décidé d'appliquer à Begnins les recettes qui semblent bien marcher à Gland. C'est ainsi qu'il n'y aura jamais plus de cinquante personnes accueillies, que les locaux seront fermés entre 10 h. 30 et 18 heures, et que seuls le petit déjeuner et le souper seront pris sur place. Les requérants reçoivent un lunch-bag pour le repas de midi et peuvent emprunter les bus pour se rendre dans les structures de jour de Nyon et de Gland, où ils bénéficient d'un encadrement adéquat.

Une équipe de l'EVAM composée de deux surveillants permanents, d'un intendant et d'un assistant social est chargée de veiller à la bonne marche de la structure. La sécurité est assurée par les agents du poste de gendarmerie de Gland, forts de l'expérience et des connaissances acquises au contact des demandeurs d'asile déjà installés à Gland depuis plusieurs mois.

Un groupe de suivi, composé de représentants de la Municipalité, de l'EVAM, de bénévoles et de la gendarmerie, se réunira pour adapter le dispositif d'encadrement en cas de besoin.

Olivier Bally

* Si, début 2012, nous comptons un peu plus de 50'000 réfugiés en Suisse, il y en avait 84'413 en 1996!

Une rencontre conviviale entre begninois et requérants à l'abris PC, le 22 mars 2012

Un groupe de bénévoles à l'écoute des requérants

L'hébergement de cinquante requérants d'asile dans l'abri PC de Begnins laisse peu d'habitants de notre commune indifférents. Quel que soit notre sentiment face à ce fait, il éveille en nous une appréhension toute naturelle. Pour y parer, Geo Dupont a son idée, qu'elle a bien exprimée lors de la soirée d'information du mercredi 15 février : « Personnellement, je pense que la meilleure manière d'accepter l'autre quel qu'il soit, c'est de le rencontrer, de lui parler, de le traiter avec respect, de le considérer comme un être humain qui a le droit à des égards ».

L'auteure de ces mots simplement altruistes n'est pas allée très loin pour mettre en pratique sa conception de la relation à l'Etranger. En effet, au printemps 2002, alors que la Section des Samaritains de Begnins occupe depuis des années l'abri PC du collège, elle reçoit la directive de quitter ces locaux, de déménager l'entier du matériel samaritain et de faire rapidement place nette, cet espace devant être utilisé pour le logement de cinquante requérants d'asile. Suite à l'installation du groupe d'hommes en transit, elle s'est trouvée aux premières loges pour constater chez eux un certain isolement, mais aussi une envie de se rapprocher de la population locale.

En association avec Natascha de Felice, elle propose alors de favoriser une prise de contact en organisant des rencontres autour d'un repas dans le hall du Centre de Fleuri, chaque lundi soir, durant deux ans.

Ces rencontres ont été riches en échanges et fort appréciées des requérants, qui y ont trouvé un peu d'écoute et de chaleur humaine.

Une fois l'abri fermé et ces derniers repartis pour poursuivre leurs chemins de vie, Geo, avec d'autres bénévoles, continue de préparer des repas chaque semaine pour les requérants logés dans l'abri PC des Perrerets, à Gland. Comme elle aime à s'occuper d'actions concrètes, elle rejoint tout naturellement le Conseil Présence & Solidarité de la Promenthouse, dont les activités sociales dans la région et ailleurs lui tiennent à coeur : relation d'aide, accompagnement, écoute, asile, migration, etc.

En mai 2011, une nouvelle unité d'accueil s'ouvre dans l'abri PC sous le Collège des Perrerets, ce qui crée une véritable fronde au sein d'une partie de la population. Pour améliorer ce climat, dans le cadre de Présence & Solidarité, une équipe de bénévoles est mise en place et organise une fois par mois un repas convivial ainsi qu'une soirée « ciné-sandwich », avec projection d'un film africain ou autre. Ces moments de partage avec les migrants permettent de se rencontrer, d'échanger des idées et de se connaître un peu mieux.

Les requérants accueillis à l'abri PC de Begnins fin février ont logiquement rejoint l'organisation déjà mise en place. Le souhait de Geo Dupont et du *Conseil Présence & Solidarité* est d'étoffer le groupe de bénévoles déjà présent à Gland avec des personnes de bonne volonté de Begnins et des environs. La manière de faire restera inchangée, mais un repas sur deux se fera à Begnins, le prochain étant agendé le 22 avril au Centre de Fleuri.

Geo me confie qu'elle a beaucoup voyagé. Elle a été, à plusieurs reprises, surprise par l'accueil chaleureux qu'elle a reçu dans des endroits du monde où les habitants vivaient dans une grande pauvreté. Son souhait est que chez nous, en Suisse, où nous avons bien assez à partager, nous sachions nous aussi réserver un accueil amical à ces personnes, qui ont la plupart du temps tout laissé dans leur pays.

Pour obtenir des renseignements ou faire partie de l'équipe des bénévoles, contactez Geo Dupont : 022 366 22 80 / 076 524 93 95 ou geodupont@sunrise.ch

Géraldine Chytil

Rencontre avec Umuran

A la mi-mars, l'équipe du Begnews reçoit, via l'adresse internet du journal, un courriel contenant un texte très touchant. Le sujet – le voyage d'un demandeur d'asile du Ghana jusqu'à Begnins – nous séduit instantanément. L'auteure, Gwenn Quinney, est une petite fille de dix ans qui habite Begnins. Elle fréquente le Collège du Léman, à Versoix, où elle étudie en ce moment les migrations avec son professeur d'anglais. Sous l'impulsion de sa maman, elle profite de la présence de migrants à Begnins pour visiter leur lieu de vie. Elle offre un dessin à l'un des requérants présents lors de sa visite. Son nom est Umuran. Cécile Ehrensberger, responsable de l'abri PC au sein de l'EVAM, lui propose une rencontre privée avec la petite fille, qu'il accepte. Gwenn rédige des questions, qu'elle pose à Umuran durant la rencontre, qui est filmée. D'abord un peu timide et peu volubile, le jeune homme se détend et se livre avec franchise lors de l'interview. Cet entretien est retranscrit "tel quel" par la maman de Gwenn et est transmis à son professeur dans le cadre d'un travail scolaire. Ces quelques précisions faites, nous vous laissons découvrir ce poignant témoignage.

Mon nom est Gwenn, j'ai dix ans et demi. J'habite Begnins. A l'école, nous étudions les migrations avec mon professeur d'anglais. Alors j'ai voulu en savoir plus sur Umuran, qui est l'un des cinquante migrants séjournant dans l'abri de Begnins. J'ai rencontré Umuran à l'Ecu Vaudois; je voulais en savoir plus sur son histoire.

Umuran et Gwenn en toute complicité

Bonjour Umuran, d'où venez-vous ?
Je viens du Ghana, j'ai 26 ans. J'ai deux frères et deux sœurs, encore au Ghana. Là-bas, je travaillais comme électricien automobile. Mon père vient d'une région appelée Boko au nord du Ghana et ma mère vient d'une ville appelée Kumasi. Il y a de nombreuses langues au Ghana (septante-neuf). Je parle twi et anglais. J'ai aussi appris l'arabe, c'était utile quand j'étais en Libye.

Pourquoi avez-vous décidé de quitter le Ghana ?
C'est une longue histoire. En 2007, dans la région de Bawku, il y avait deux tribus qui ne s'entendaient pas et se battaient. Il y avait beaucoup de violence. Un jour, je suis rentré du travail et j'ai trouvé mon père par terre couvert de sang : on lui avait tiré dessus. J'ai pensé qu'il était mort. A cet instant, j'ai décidé de tout quitter tout de suite. Il m'a fallu dix minutes pour emballer mes affaires et je suis parti. Depuis ce jour-là, je n'ai jamais revu ma famille. C'était en 2007. Heureusement, j'ai appris l'année dernière qu'il a survécu à ses blessures par balles, j'ai été heureux d'entendre cela.

Comment avez-vous quitté le Ghana ?
Je suis parti en camion jusqu'en Lybie. Pour atteindre la Lybie, j'ai traversé le Burkina Faso et le Niger. Nous avions un petit sac à dos avec de la nourriture et des vêtements. Les passeurs nous ont abandonnés avant d'arriver à la frontière libyenne. Ils nous ont montré des montagnes et ont dit : « La Libye, c'est là-bas, de l'autre côté des montagnes ». Nous avons marché un jour et demi pour atteindre la Libye.
En Libye, nous nous sommes séparés. Tout le monde veut essayer d'entrer par ses propres moyens en évitant les contrôles aux frontières. J'ai perdu un frère dans le désert. Il est mort par manque d'eau et de nourriture. Un grand nombre de personnes meurent dans le désert. J'étais avec un groupe de trente-six personnes et quatre sont mortes. Dans le désert, nous étions perdus, diminués physiquement, assoiffés et affamés. Je suis finalement arrivé sur les côtes libyennes. J'ai payé mille dollars pour obtenir une place sur un bateau plein de migrants. C'était effrayant et dangereux. Nous étions les uns sur les autres. Nous avons navigué de nuit. Je ne sais pas nager. J'ai eu de la chance, car la mer était OK pendant la majeure partie de la traversée. A la fin, le vent s'est levé et la mer s'est agitée. Mes papiers sont tombés à l'eau. Nous avons pensé que nous allions peut-être mourir. Ensuite, j'ai vu un grand navire avec de la lumière. C'était la marine italienne venue pour nous sauver. Ils ont d'abord sauvé les femmes et les enfants, puis les hommes. Je suis arrivé en Italie en 2008, en vie. J'étais content d'y être parvenu.

Comment vous sentiez-vous pendant votre voyage ?
J'avais très peur, j'ai quitté ma famille et, après avoir perdu mon frère, j'étais seul, je ne connaissais personne d'autre. Le voyage était très dangereux. Mais, vous savez, j'ai aussi peur maintenant parce que je ne sais pas ce que je vais devenir.

Qu'est-il arrivé en Italie ?
J'ai été emmené dans un camp, à un endroit appelé Foggia, je suis resté neuf mois. N'ayant pas de papiers et ne pouvant pas prouver mon histoire, l'Italie m'a refusé le droit d'asile. Ils m'ont jeté dehors en avril 2010. Je voulais trouver un emploi, mais sans papiers, c'est difficile. J'ai essayé de mon mieux. N'ayant rien trouvé, alors j'ai décidé de repartir.

Quand êtes-vous arrivé en Suisse ?
Je suis en Suisse depuis presque deux ans. Je ne voulais pas venir en Suisse en particulier, je voulais juste quitter l'Italie. Initialement, je pensais aller en France, mais je n'avais pas assez d'argent pour aller jusqu'en France. J'ai réussi à aller à Chiasso, où la police des frontières m'a arrêté. J'ai demandé refuge en Suisse. De Chiasso, j'ai été amené à Lausanne, puis à Nyon, et maintenant à Begnins.

Comment se passe la journée d'un migrant à Begnins ?
*Certains d'entre nous travaillent. Je travaille trois jours par semaine à Le Vaud** pour la Commune. En ce moment, je peins les bancs publics et les bancs de l'Eglise. Je gagne 300 francs par mois, payés par l'EVAM*. Pour le déjeuner, nous recevons un sandwich avec un fruit. Tout le monde quitte l'abri pour 10 h. 30. Ceux qui ne travaillent pas vont à Nyon. Nous rentrons tous les soirs en bus entre six et sept heures. Dans l'abri, nous sommes environ cinquante hommes. Le soir, nous nous réchauffons un repas au micro-onde qui est livré par l'EVAM*. Nous dormons tous dans la même chambre sur des lits superposés. Lorsque je ne travaille pas, je dois aussi aller à Nyon avec tout le monde. Nous ne sommes pas autorisés à rester dans l'abri.*

Quelle est votre situation aujourd'hui ?
Elle a empiré. Mon asile a été refusé en Suisse et je ne sais pas où aller. Je n'ai pas de papiers et ne peux pas prouver mon histoire. Sans papiers, les autorités doivent me faire confiance, mais les gouvernements ne fonctionnent pas avec de la confiance. Je ne sais pas ce que je vais faire. À l'heure actuelle, je continue mon travail à Le Vaud, je vis au jour le jour, mais je ne peux pas continuer comme ça.

Quel est votre souhait le plus cher ?
Je souhaite rester et vivre comme un homme décent avec un emploi, c'est tout ce que je veux... Je veux rester, si seulement je pouvais...

Gwenn : *ce que j'ai appris avec l'EVAM*
J'ai beaucoup appris sur les migrants. Il y a une seule porte pour entrer en Suisse en tant que migrant, c'est la porte de l'asile. Tout le monde finit en tant que demandeur d'asile : migrants politiques, migrants économiques et réseaux mafieux. J'ai visité l'abri de Begnins avec mes parents. Ma maman se sentait très claustrophobe et a dit qu'elle ne pourrait pas vivre comme ça. Il n'y a pas vraiment de confort.

Umuran est gentil et honnête. C'est quelqu'un de simple, à la recherche d'un travail, de nourriture, d'un toit et veut pouvoir vivre tout simplement.

Il est mon ami maintenant.

Merci à l'EVAM, qui m'a fait visiter le refuge et m'a présenté à Umuran.*

Gwenn

*Etablissement vaudois d'accueil des migrants
** Travail d'intérêt général indemnisé par l'EVAM